

La Société Nationale
des Chemins de fer prend en mains
le trafic ferroviaire

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)
C'est aujourd'hui, 1er janvier 1938, que la Société nationale des chemins de fer prend en charge et reprend en mains les grands réseaux d'intérêt général.
A ce propos, il importe de noter que l'organisation administrative de ladite Société a été conçue de façon à assurer l'unité d'action et de méthodes dans les services actifs des différentes régions du territoire.
Il sera fait appel à la collaboration des services techniques des régions qui réuniront en commissions consultatives, chaque fois qu'il le jugeront nécessaire, leurs représentants.
Il est intéressant de remarquer que, contrairement à ce qui se passait jusqu'ici dans les réseaux, le service de l'exploitation se trouve désormais divisé en service commercial et en service de mouvement. A partir d'aujourd'hui, c'est le service commercial qui, en contact avec la clientèle et averti des courants de trafic, fera connaître au service de mouvement les besoins et les exigences du public.
Ajoutons que ces nouveaux services ne donnent lieu à aucune création de poste nouveaux. Les effectifs en sont prélevés sur les régions dont le travail se trouve allégé dans le nouveau régime.

Les directions régionales

On sait que les anciens réseaux sont remplacés par cinq régions : région du Nord (ancien réseau du Nord) ; de l'Est (anciens réseaux de l'Est et de l'Alsace-Lorraine) ; du Sud-Est (ancien réseau P.-L.-M.) ; du Sud-Ouest (ancien réseau P.O. Midi) ; de l'Ouest (ancien réseau de l'Etat).
A la tête de chaque région se trouve un directeur de l'exploitation qui reçoit les instructions du Directeur général et qui, responsable de la marche du service, a autorité sur tous les services de la région. Dans certains cas, il est secondé par un sous-directeur de l'exploitation. Notamment, sera installée une sous-direction, à pouvoirs étendus, destinée à tenir compte largement des nécessités particulières des trois départements normands, et à adapter l'organisation ferroviaire d'une manière étroite à la vie économique du pays.
Chaque direction régionale comprend trois grands services : exploitation ; matériel et traction ; voie et bâtiments.
Ainsi qu'on le voit, le Conseil d'administration et la direction générale se sont efforcés de faire passer la réorganisation administrative d'assurer une unité de direction effective et de décentraliser les services d'exécution, en tenant compte de toutes les particularités et nécessités régionales.

Bénéficiaire
de la prescription
pour un triple crime
commis,
un Roumain réclame
des dommages-intérêt
pour une erreur
judiciaire

Bucarest, 31. — Une des plus extraordinaires histoires qu'aient jamais enregistrées les annales judiciaires s'est déroulée à la prison de Bucarest. Un certain Kowalski qui purgeait au bagne de Kamansk une peine de vingt ans de travaux forcés et qui avait tenté trois fois de s'évader trois fois sans succès avait été réintégré à l'Etat. Entendu par les magistrats, il a fourni un alibi solide, quant à l'arrestation, à l'interrogatoire, pour laquelle il avait été condamné au bagne ; le jour de cette arrestation il se trouvait en train de dîner dans un restaurant de la capitale. Les détails des faits sont relatés dans un article paru dans le journal "Le Travail" de Bucarest, qui a été réimprimé dans le "Journal de la Presse".
— Parce que la prescription ne s'est acquise que depuis trois jours, répondit tranquillement le bandit.
Et en effet, Kowalski dut être mis en liberté dès le lendemain.
Le comble est qu'il actionne aujourd'hui le gouvernement roumain en dommages-intérêts pour l'erreur judiciaire dont il a été victime. Il réclame un montant de 10 millions de francs.

VICTIMES DE LA MINE...
7 MINEURS ENSEVELIS
EN POLOGNE

Seuls, un cadavre et deux blessés
ont pu être dégagés jusqu'ici
— Varsovie, 31. — Dans la nuit d'hier, un accident grave s'est produit dans une mine de Haute-Silésie polonaise, à Nekiszowa. A une profondeur de 450 mètres, un boîtier s'est écroulé et 7 mineurs ont été ensevelis. Jusqu'ici, on a réussi à dégager deux mineurs qui sont gravement blessés et à dégager le cadavre d'un des camarades. Quatre mineurs sont encore emprisonnés et on désespère de les sauver.

Un ouvrier tué, un autre
grièvement blessé en Belgique

La Louvière, 31. — Une mine a fait explosion prématurément, au siège N° 5 des Charbonnages de Mariemont-Beaupont, tuant un ouvrier et en blessant un autre très grièvement.

« NORMANDIE »
rapporte en France,
de l'or américain

Le Havre, 31. — Le paquebot « Normandie » a rapporté en France 51 barils d'or d'une valeur de 150 millions de francs qui ont été dirigés sur Paris par le train transatlantique parti à 14 h. 50.
« Normandie » a également rapporté une quantité d'or en provenance de New York le 27 janvier et retour à New York le 27 du même mois. Le paquebot repartira de New York pour Le Havre le 2 mars.

Les souhaits de Nouvel An
du corps diplomatique
à la République
n'a provoqué
aucun trouble

Paris, 31. — Le Président de la République a reçu, à 11 heures, les membres du corps diplomatique venus lui apporter leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. M. Lebrun avait auprès de lui MM. Chaumont, Delbos, de Tessan, les membres de ses maisons civiles et militaires.

« Paix sur la terre aux hommes
de bonne volonté »

Le doyen, Mgr Valerio Valeri, nonce du Saint-Siège, a prononcé le discours traditionnel. Il a évoqué notamment le succès obtenu par l'Exposition internationale de Paris et s'est plu à reconnaître que le rassemblement d'hommes de la fusion internationale d'énergies qu'elle a provoquées n'aurait pu être vain pour une meilleure entente de toutes les nations et pour une meilleure compréhension de leurs besoins et de leurs aspirations.
« Que ces contacts se multiplient, a-t-il ajouté, que les cœurs et les esprits s'ouvrent. Alors la nouvelle année verra enfin s'établir un nouvel ordre qui appellera les plus profonds sentiments de solidarité et de fraternité humaine. La France, toujours dévouée aux plus nobles inspirations ne failira pas, nous le savons bien, à sa tâche. Il n'est agréable de vous assurer que nos gouvernements sont décidés à ne rien négliger afin qu'une nouvelle atmosphère de confiance et de collaboration facilite la solution de nos problèmes. Ce n'est que nous achevons vers cette paix précieuse et seconde promise par le Ciel, en ces jours bénis, aux hommes de bonne volonté ».

« LA PAIX, CE BIEN
LE PLUS PRÉCIEUX
ENTRE TOUS... »

Berlin 31. — La force militaire du Troisième Reich constitue le leitmotiv du message adressé par le Führer-chancelier au peuple allemand à l'occasion du Nouvel An.
Après avoir célébré l'œuvre d'unification de l'Etat accomplie par la révolution nationale-socialiste et le Führer déclaré dans un document : « C'est dans la position du Reich en politique extérieure qu'on voit le mieux les changements réalisés depuis 1933. A ce moment, nous étions des nations méprisées, méprisées et privées de droit. Aujourd'hui nous sommes un Etat fort, protégé par une grande armée à son service. Cette nouvelle puissance mondiale allemande, en unissant à des amis de la paix, crée un élément international d'ordre sûr de lui, qui s'oppose aux agissements de ces forces obscures que Mussolini désignait comme le ferment de décomposition des peuples et des Etats. La révolution judéo-bolchevique échouera contre cette nouvelle forme donnée à une véritable collaboration des peuples ».

EN ROUMANIE
LE PARLEMENT
SERAIT DISSOUS
AVANT LE 17 FÉVRIER

Bucarest, 31. — Le roi Carol adressa ce soir un message radiodiffusé à la nation roumaine et le président du Conseil, M. Goga, fera connaître par la même voie le programme du nouveau gouvernement.
Outre les mesures déjà connues et qui sont dirigées surtout contre les Juifs, le gouvernement annonce qu'il décide les élections au début du printemps et le Parlement issu du scrutin du 20 décembre devant être dissous avant le 17 février, date à laquelle avait été fixée sa rentrée par le précédent cabinet.
En attendant, les conseils municipaux et départementaux seraient remplacés d'office par des commissions intermédiaires.
« Aucune analogie avec le fascisme ou l'hitlérisme... »

MORT SUBITE
DE M. LOUIS FRANCK,
gouverneur de la Banque
Nationale Belge

Anvers, 31. — M. Louis Franck, l'homme politique belge connu, est décédé d'une crise cardiaque.
M. Louis Franck, qui est mort subitement au château d'Berbrugge-Wyneghem (Anvers), était né à Anvers, le 28 novembre 1868. Avocat, il devint député libéral d'Anvers et fut président de la Commission intercommunale de la position fortifiée d'Anvers en 1914 maritime vice-président de l'Institut de droit comparé président de la conférence de jeunes barreaux d'Anvers, professeur de droit maritime à l'Université libre de Bruxelles, membre du conseil d'administration du Fonds d'amortissement de la dette publique, vice-président de la Fédération nationale des avocats, président de la International Law Association à Londres.
M. Louis Franck, qui était leader des libéraux flamands, détiint le portefeuille des Colonies de novembre 1913 à mars 1924. Il était gouverneur de la Banque Nationale depuis 1926 et il avait obtenu un congé tout récemment.

OFFICE NATIONAL DES MUTILÉS
COMBATTANTS,
VICTIMES DE LA GUERRE,
ET PUPILLES DE LA NATION

Par décret, rendu sur la proposition de M. le Ministre des Pensions, M. Pierre Delour, chef du Cabinet de M. le ministre de l'Intérieur, a été nommé membre de l'Office National des Mutilés, Combattants, Victimes de la guerre et Pupilles de la Nation.
Le ministre de l'Intérieur, M. Pierre Delour, a été nommé membre de l'Office National des Mutilés, Combattants, Victimes de la guerre et Pupilles de la Nation.

« Tout sera fait pour développer
les liens italo-roumains »

Rome 31. — M. Istrate Milescu, nouveau ministre des affaires étrangères de Roumanie a télégraphié au Comité Ciano qui fera tout pour développer encore les liens italo-roumains. M. Ciano a répondu en formulant les vœux du gouvernement fasciste au cabinet roumain.

« DÈDÉ ET DOUDOU », LES JUMEAUX FACÉTIEUX



SUR 500.000 POLONAIS TRAVAILLANT EN FRANCE,
LA RÉGION DU NORD EN COMPTE 200.000

DEUX PUISSANTS ORGANISMES « LE COMITÉ D'ENTENTE » ET LA « FÉDÉRATION DES ÉMIGRÉS », PRÉSIDENT A LEUR VIE CULTURELLE ET MATÉRIELLE

« Ouvrir fraternellement avec ses camarades français pour améliorer les conditions morales et matérielles de la vie des travailleurs »
« S'instruire ;
« Respecter les traditions historiques et familiales de son pays et de celui qui le fait vivre »
« Occuper sainement ses loisirs par la pratique du sport et de l'art ».
Tels sont les nobles et fondamentaux principes qui régissent la vie collective des émigrés polonais en France, principes que MM. Stefan Rejer, P. Kallinowski et Josef Szymanski, dans sa tâche et secondé par M. Pierre Kallinowski, secrétaire général et M. Josef Szymanski, vice-président. Ce Comité a réussi à grouper 18 Unions de Sociétés (secours mutuels, vulgarisation intellectuelle, de femmes, d'ouvriers, d'Anciens Combattants, de sportifs, d'élèves ou de soldats), de scouts, de footballeurs, de colons, de commerçants, de chorales, de musiques, de théâtre, d'aviculteurs. Ces 18 Unions sont formées par 1.882 sociétés comprenant un ensemble de 110.000 membres, qui, en s'amusant,



Un groupe d'étudiants polonais de l'Enseignement secondaire réunis auprès des dirigeants du Comité d'Entente.

nous avons dit déjà — par le doyen et par le Comité d'Entente des Associations polonaises, Jesionowski et Zabczyk en tant que dirigeants des organisations ouvrières, ne cessent de rappeler à leurs compatriotes, soit par circulaires, soit au cours de leurs nombreuses manifestations auxquelles ils assistent.
« Partant de ces sortes de « Commandements », les Polonais en France, se sont organisés. Ils sont 500.000 environ répartis comme suit :
— Région Seine, Normandie, Bretagne, Ardennes et Somme : 180.000 ;
— Région Nord : 200.000 ;
— Région Est : 60.000 ; Centre : 35.000 ; Midi : 25.000.
Parmi ces 500.000 polonais on compte 215.000 hommes ; 150.000 femmes et 150.000 enfants de moins de 15 ans. Fait remarquable : dans le Nord et le Pas-de-Calais bien entendu on a recensé 90.000 enfants, 54.000 femmes et 56.000 hommes.

Tous ces étrangers travaillant en France se sont donc organisés et dans ce but, deux groupements puissants, un culturel, le Comité d'Entente des Associations polonaises, l'autre matériel, la Fédération des ouvriers polonais, défendent, protègent et aident les émigrés dans leur vie sociale, dans leur activité et leurs relations fraternelles avec les Français.
Le Comité d'Entente des Associations polonaises en France est présidé — nous l'avons dit déjà — par le doyen et

L'INCENDIE
D'UNE TANNERIE,
A SECLIN

Le bilan
Le bilan de l'incendie se chiffre par près de deux millions. En effet, le bâtiment principal est détruit, plusieurs centaines de peaux sont hors d'usage ou consommées, les machines de séchage inutilisables, le bureau délabré.
On a pu remarquer sur les lieux MM. Lebas, commissaire de police, qui a commandé l'unité de sapeurs-pompiers, et le chef de brigade, M. Anselme, maître de Seclin etc...
Cet incendie n'entraînera pas le chômage des ouvriers qui seront occupés par ailleurs.
Vers 15 heures un accident est survenu au sergent de pompiers Poppe Camille, qui étant de garde pour noyer les débris passa au travers d'une trappe et vint à s'abattre de l'étage au rez-de-chaussée sur un cheval servant à scier du bois.
Relevé aussitôt par ses camarades, il reçut les soins du docteur Dubouvy qui constata des contusions dorsales et fut conduit à son domicile. Son état n'inspire pas d'inquiétudes.
A. L.

LA GRÈVE DES MINEURS
A CONDÉ-SUR-ESCAUT
SE POURSUIT DANS LE CALME

Nous avons signalé, hier, la grève qui a éclaté parmi les ouvriers de la fosse Ledoux des mines d'Anzin, à Condé-sur-Escaut, en raison des sanctions appliquées par les compagnies à trois ouvriers polonais. La grève s'est poursuivie hier, dans le calme.
Le feu a éclaté dans la nuit du 29 au 30 décembre, à 11 heures, dans la tannerie de Seclin. Les pompiers alertés, arrivèrent devant la tannerie dans le minimum de temps.
Il y avait là le capitaine Maurice Duriez, le lieutenant Côté, le sous-lieutenant Pasquier et l'adjudant Dinaut.
Le feu commença, mais elle était inégale. L'incendie avait pris des proportions énormes, il fallut éviter que le feu se communiquât à une citerne contenant une importante quantité de mazout. Les pompiers s'y employèrent de telle sorte que tout danger fut rapidement conjuré de ce côté.
Enfin, l'action conjuguée des pompiers et des habitants, comme aussi de MM. Lebas, permit de sauver une partie des marchandises et un bâtiment.

LE CONFLIT
DU TEXTILE DU NORD
EST ARBITRÉ

L'intendant général Bernard a proposé une augmentation de 5,5 pour cent plus 1 pour cent pour la politique familiale.
DE NOTRE REDACTION PARISIENNE
L'intendant général Bernard qui avait été désigné comme surintendant du conflit du Textile du Nord, vient de rendre sa sentence. Elle conclut en proposant une augmentation de salaire de 5 1/2 % plus 1 % affecté au développement de la politique familiale.
LA « MORT »
du gendarme à cheval
(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)
A Dunkerque, les derniers chevaux de la brigade ont été dirigés sur St-Omer. Il n'y en a plus dans la région.
La raison de cette disparition ? La gendarmerie comme tout le reste se modernise. A son gré — et elle a raison, en cela — elle estime d'ailleurs se moderniser beaucoup trop lentement, avec lenteur ad-mis-tris-tis-ve, alors que les remarquables chevaux de la brigade ont lutté possédant bien souvent pour leur œuvre malveillante les derniers perfectionnements de la science.
Les recrues des la maréchassée ne sont plus maintenant les vieux sous-officiers, mais des hommes jeunes, bien souvent instruits plus qu'on ne s'en doute, parce que l'imagerie populaire a laissé sacré dans les mêmes les gendarmes moustachus se croyant incorruptible et émailant ses procès-verbaux de cocasseries courtoisesques !
Erreur ! Erreur, maintenant ! La plupart des gendarmes de notre époque sont empreints de fine psychologie et dément, au cours de leurs enquêtes, des problèmes parfois fort difficiles et où il faut du « métier » pour s'y retrouver. Les constatations progrès moraux du gendarme appellent donc la mise à son service des progrès mécaniques dont il avait indéniablement besoin.
Donc, le 1er janvier 1938, le coursier aux magnifiques buffleries sera définitivement remplacé, là où il existe encore, par l'auto, la moto ou le vélo, déjà bien connu d'innombrables gendarmes, remarquables pédaleurs.
A vrai dire, pour poursuivre et chasser le mal, le vélo est un bien misérable engin.
Et-on jamais vu des bandits et des voleurs professionnels operer à bicyclette ? Evidemment, l'essence est chère, très chère, mais l'efficacité de l'action de nos gendarmes est en rapport direct avec la rapidité du moyen de locomotion qu'on leur donne. JACBERG.

« DÈDÉ ET DOUDOU », LES JUMEAUX FACÉTIEUX



ECHOS
et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 1er janvier 1938. — 1er jour de l'année. — Soleil : lever à 7 h. 48 ; coucher à 16 h. 02. Lune : lever à 7 h. 02 ; coucher à 16 h. 06. Réte du jour : Circoncession.
MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Baromètre : 767,7 mm. à 31 décembre, à 18 h. ; pluie le matin à 8 h. 15 ; Thermomètre : froide, 0,9 ; minima, 0,7 ; maxima, 1,1 ; Etat hygrométrique, 80 ; Hauteur d'eau tombée depuis le matin à 8 h. : 15,0 ; Direction du vent, N.-N.-E. ; force, faible ; Direction des nuages, Nord ; Etat du ciel, nuageux ; Prévision pour la journée d'aujourd'hui : humide, assez beau.

MARCEAU CLAMER,
l'ex-gendarme
et secrétaire de police
de Barlin
est arrêté à Lille

Il s'était fait remettre des fonds
par un étranger sous prétexte
de faire aboutir une demande
de naturalisation

Les inspecteurs de la Sûreté lilloise Arride Delhay et Clement Bauvin ont arrêté hier à son domicile 20, place Madeleine-Gaillard à Lille, l'ex-sergent Marceau Clamer, ex-gendarme, ex-secrétaire de police à Barlin (P.-de-C.), qui avait déjà été condamné en 1936 pour détournement et abus de confiance. Pour prix de l'ayant purgé sa peine, l'ex-policier était venu à Lille dans l'espoir de commettre de nouveaux méfaits. Il devait rester à Lille.
L'art de Clamer était de se faire passer pour inspecteur de police spéciale ; il n'avait certes pas oublié son ancien métier et avait voulu, en utilisant son expérience, utiliser encore ses compétences.
Au début d'octobre, il rencontra dans un café situé à l'angle des rues Alcazar et Eugène-Juicquet à Lille, un certain M. Emmanuel Soukup, cordonnier, domicilié rue de l'Alcazar à Lille.
Le Ténèque voulait obtenir sa naturalisation Clamer arguant de sa fausse qualité, assura l'étranger de son intervention afin de lui faire obtenir rapidement satisfaction. Pour prix de cette intervention, Clamer réussit à lui soulever 1.000 francs qui lui furent payés en plusieurs versements.
L'escroc aurait pu multiplier son activité et ses détournements si la police n'avait eu vent de l'affaire.
Identifié, après de minutieuses recherches, c'est à son domicile que les policiers allèrent le « cueillir » hier matin. Conduit au Parquet devant M. Le Foyer, juge d'instruction, ce dernier a immédiatement fait écrouer à la prison de Loos.

A ATHIES-SOUS-LAON,
un manoeuvre
tire à bout portant
sur son père
qui dormait

Le meurtrier s'est constitué prisonnier
Laon, 31. — A Athies-sous-Laon, André Robillard, âgé de 28 ans, manoeuvre avait eu hier soir, une vive querelle avec son père. L'incident s'est terminé par le tir à bout portant de la part de l'aîné sur son père qui dormait.
Le meurtrier s'est constitué prisonnier à la gendarmerie de Laon.

Le tirage de la Loterie
des Régions Libérées

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)
A 17 h., les personnalités déjà citées et diverses autres étaient reçues par la municipalité.
M. PROUST leur souhaita la bienvenue, et M. RASSON remercia les élus de Douai pour l'accueil qu'ils avaient réservé aux visiteurs de leur ville.
M. DOMPINS adjoint au maire de Lille ; RICHARD, maire de Colmar ; BAUDY, sous-préfet de Douai ; et GODIN, président du Sous-comité du C.A.N.E. prirent ensuite la parole.
Le soir, au Cirque municipal, à l'occasion du tirage de la loterie, une soirée récréative était organisée. Elle se déroula devant une salle absolument comble.

LA BANQUE ROY

vous présente ses vœux les meilleurs pour 1938 et le plaisir d'annoncer qu'à l'occasion de Noël, il a participé à plus de 100.000 lots dont, entre autres, un gros lot de 750.000 francs N° 151.174.
Prochain tirage : Loterie Nationale, le 11 janvier.

A AMIENS, LES TRANSPORTEURS
DE LA SOMME ONT MANIFESTÉ
CONTRE L'AUGMENTATION
DE LA TAXE SUR L'ESSENCE

Les transporteurs de la Somme se sont livrés à Amiens à une grande manifestation de protestation contre l'augmentation de la taxe sur l'essence et les nouveaux impôts qui frappent l'automobile.
Durant plusieurs heures, la file interminable de camions et d'autos rendit la circulation normale impossible.
Finalement les transporteurs se rendirent à la Préfecture, où ils remirent entre les mains du préfet une protestation signée de toutes les associations de transporteurs de la Somme.
Aucun incident ne s'est produit.